



**BOL**   
**FIXATIONS**

Distributeur exclusif

**Tajima**

01-2011



## Sommaire

<b>Pistolets Mastic et Scellement Chimique</b>	<b>3</b>
<b>Mesures courtes</b>	<b>4</b>
<b>Mesures longues</b>	<b>5</b>
<b>Cutters</b>	<b>6 à 10</b>
<b>Driver-cutter</b>	<b>11</b>
<b>Grattoir</b>	<b>12</b>
<b>Scies</b>	<b>13 et 14</b>
<b>Implantation type</b>	<b>15</b>
<b>Conditions générales de ventes</b>	<b>19</b>

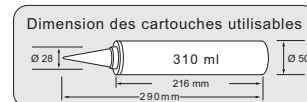
# PISTOLETS

## Convoy Just



Pistolet pour cartouche de mastic ou scellement chimique, corps extra long, tournant à 360°.

Doté d'un double système de transmission

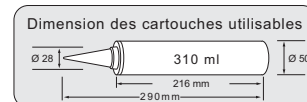


Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 066 954	4 975 364 066 954	Pistolet Convoy Just Jaune / CNV-JUST	6	24

## Convoy Lite



Pistolet pour mastic ultra-léger, doté d'un système unique de dégagement du corps par déverrouillage rotatif pour effectuer des échanges rapides et faciles de la cartouche.



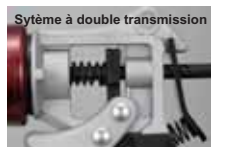
Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 066 282	4 975 364 066 282	Pistolet Convoy Lite Noir / CNV100LT	6	24

## Convoy Super



Pistolet pour mastic qualité professionnelle, corps extra-long, tournant à 360°.

Doté d'un double système de transmission.



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 067 302	4 975 364 067 302	Pistolet Convoy Super / CNV100SP	6	24

# MESURES COURTES

## G Lock



Mesure résistante aux chocs, crochet terminal avec trois rivets.  
Système d'absorption de choc.  
Boîtier renforcé.

Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 026 552	4 975 364 026 552	G-Lock 3 m x 16 mm / G6P30MY	6	60
4 024 800	4 975 364 024 800	G-Lock 5 m x 19 mm / G9P50MY	6	30
4 024 695	4 975 364 024 695	G-Lock 5 m x 25 mm / G5P50MY	6	30
4 026 705	4 975 364 026 705	G-Lock 8 m x 25 mm / G5P80MY	4	40
4 025 296	4 975 364 025 296	G-Lock 10 m x 25 mm / G5PA0MY	4	40

## G3 Lock27



Mesure résistante aux chocs.  
Système d'absorption de choc.  
Extrémité du ruban à plaque magnétique.  
Boîtier renforcé.

Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 029 782	4 975 364 029 782	G3-Lock27 5 m x 27 mm / G3M750MWD15YB	6	30

# MESURES LONGUES, RUBANS FIBRE DE VERRE.

## Symron-R

Mesure d'arpentage en fibre de verre,  
revêtement de protection PVC.



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 034 915	4 975 364 034 915	Symron-R 13 mm x 30 m / SYR30MT	1	12
4 034 922	4 975 364 034 922	Symron-R 13 mm x 50 m / SYR50MT	1	12

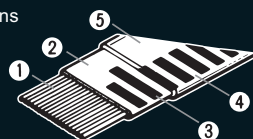
### ÉCHANTILLON DU RUBAN

largeur du ruban (Épaisseur)	métrique/à double échelle	face	fourni avec
13mm (0.52mm)	à double échelle (métrique/Inch)	Recto	SYMRON-R
		Verso	

### STRUCTURE DES RUBANS

Rubans en fibre de verre - Caractéristiques des rubans  
en fibre de verre revêtus de PVC.

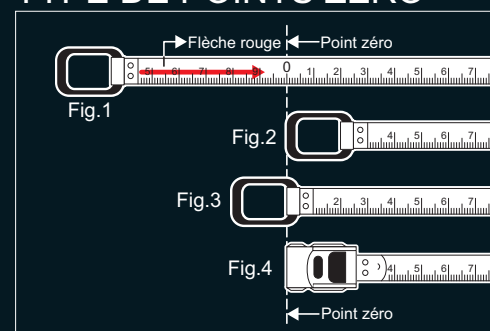
- 1 Brins de fibre de verre
- 2 Peinture spéciale en résine
- 3 Échelle imprimée avec précision
- 4 PVC transparent
- 5 Finition grénée pour éviter les reflets



Les rubans Symron en fibre de verre Tajima n'ont aucune conductivité électrique et possèdent un revêtement de la surface en PVC transparent. Ce revêtement spécial rend les rubans de Tajima 100 fois plus résistants à l'usure que des rubans en fibre de verre sans revêtement.

Seules les figures 1 et 3 sont conformes au règlement classe II de l'UE.

### TYPE DE POINTS ZÉRO



# CUTTERS

## LC500 / LC500 SET

Cutter ergonomique de 18 mm, équipé d'un réservoir dans le manche contenant deux lames et d'un système de verrouillage automatique de la lame Auto Blade Lock, existe à l'unité ou en boîte présentoir de 40 pièces de 4 couleurs assorties.



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 020 109	4 975 364 020 109	Cutter plastique lame 18 mm / LC500YB	10	120
4 021 380	4 975 364 021 380	Box 40 cutters plastiques / LC500C40	3	-

# CUTTERS

LES CUTTERS DE TAJIMA AVEC GRIP ANTIDÉRAPANT ÉLASTOMÈRE.  
LA SÉRIE GRI :



LE GRIP ÉLASTIQUE ET CONFORTABLE, intègre de la résine tendre et dure.

Système fiable de verrouillage automatique



Guide solide de la lame



Système fiable de verrouillage à molette

## GRI LC360

Cutter ergonomique de 9 mm, manche revêtu caoutchouc antidérapant. Verrouillage automatique.



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 015 822	4 975 364 015 822	Cutter élastomère lame 9 mm / LC360B	10	120

# CUTTERS

## GRI LC560D10 / LC661B

Cutter de 18 mm à haute performance, équipé d'un manche en caoutchouc et de verrouillage automatique de la lame Auto Blade Lock.



Cutter de 25 mm à haute performance, équipé d'un manche en caoutchouc et de verrouillage à molette de la lame Dial Blade Lock.



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 015 617	4 975 364 015 617	Cutter élastomère lame 18 mm / LC560D10	10	120
4 015 815	4 975 364 015 815	Cutter élastomère lame 25 mm / LC661B	10	100

## GAMME V-REX

Couteau lame trapèze rétractable



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 019 677	4 975 364 019 677	Couteau lame trapèze rétractable / VR102D	12	72

## ALUMINIST



LA FORCE DE COUPE,  
qui est dirigée vers le centre de la lame, fournit  
une excellente précision.

LE MANCHE ERGONOMIQUE EN ALUMINIUM,  
avec son système de guidage de lame en acier Inox  
"Heavy-gauge", permet un travail professionnel en toute sécurité.

### Aluminist AC500RB

Les cutters de 18 mm en aluminium, crantés, réalisés par la technique du moulage par injection, possèdent un réservoir dans le manche avec deux lames. Les modèles disponibles sont en Auto Blade Lock (=verrouillage automatique de la lame)



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 018 090	4 975 364 018 090	Cutter Aluminist lame 18 mm rouge / AC500RB	4	40

# RECHARGES POUR CUTTERS

## Distributeurs 10 LAMES



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 014 252	4 975 364 014 252	Distributeur 10 lames 9 mm / LB30CD	10	120
4 019 042	4 975 364 019 042	Distributeur 10 lames 18 mm / LCB50RBC	10	120
4 020 888	4 975 364 020 888	Distributeur 10 lames 25 mm / LB65B	10	100
4 019 578	4 975 364 019 578	Distributeur 10 lames trapèze 25 mm / VRB-10B	10	100

# DRIVER-CUTTER

## Driver-cutter



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 019 912	4 975 364 019 912	Driver-cutter plastique lame 18 mm / DC501YB	10	120
4 019 936	4 975 364 019 936	Driver-cutter élastomère lame 18 mm / DC561YB	10	120

# GRATTOIR

## Scrape-rite

Grattoir Aluminium à lame réversible, poignée renforcée avec tête de frappe, pour un travail de précision ou de débit.



**Contient un ressort de sécurité**  
Système de remplacement de lame aisé. Le ressort empêche la lame de tomber accidentellement.



**Travail de force**  
La tête possède une plaque de frappe en acier extra-dure



**Travail de précision**  
La lame réversible de 18 mm se prête aux travaux de grattage standards ou exigeants.

Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 016 133	4 975 364 016 133	Grattoir Scrape-rite ép. lame 3 mm / SCRL300	4	-

## Rapid Pull



Scie de précision, avec système de changement de lame rapide.  
Coupe à ras possible, lame remplaçable, denture inversée.  
Coupe en tirant.



Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 019 356	4 975 364 019 356	Scie Rapid Pull denture inversée / PUL265D	6	36

## Magnum



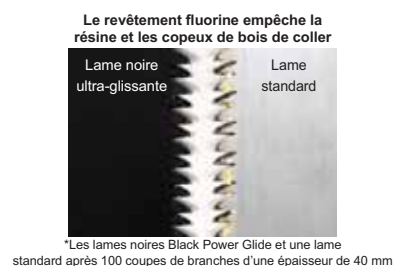
Scie en tirant avec poignée Bi-matière.  
Lame en téflon pour finitions et coupes fines.

Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 019 028	4 975 364 019 028	Scie Magnum lame Téflon / MG300FB	12	-

## Aluminist



Lame vissée avec la manche, équipée d'une lame ultra-glissante  
PowerGlide de 0.9 mm, revêtue de fluorine permettant de  
maintenir la denture propre. Pour élagage et placo.  
Lame noire avec fourreau.



\*Les lames noires Black Power Glide et une lame standard après 100 coupes de branches d'une épaisseur de 40 mm

Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 017 789	4 975 364 017 789	Scie Aluminist + Fourreau / ALSA240	4	-

# SCIES

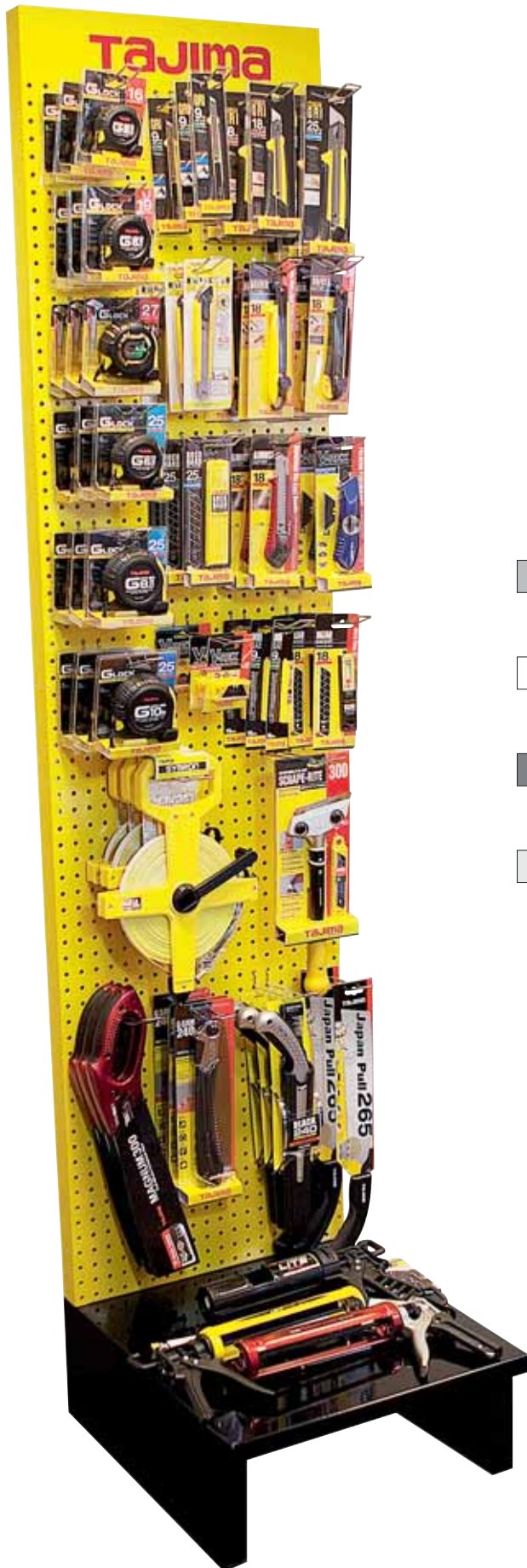
## G-Saw



Scie à lame pliable, denture agressive multi-usages.  
Pour élagage et placo.

Code	EANcode	Désignation	PCB	SPCB
4 015 891	4 975 364 015 891	Scie G-Saw pliable / GK240	6	60

# IMPLANTATION TYPE



- Mesure / Mètre
- Coupe / Cutter
- Sciage
- Grattoir

<b>Tajima</b>			
4 026 552 <b>G Lock</b> Page 4	4 015 822 <b>GRI - 9</b> Page 7	4 015 617 <b>GRI - 18</b> Page 8	4 015 815 <b>GRI - 25</b> Page 8
4 024 800 <b>G Lock</b> Page 4			
4 029 782 <b>G3 Lock27</b> Page 4	4 020 109 <b>LC500</b> Page 6	4 019 912 <b>Driver-Cutter</b> Page 11	4 019 936 <b>Driver-Cutter</b> Page 11
4 024 695 <b>G Lock</b> Page 4	4 020 888 <b>LB65B</b> Page 10	4 018 090 <b>Aluminist</b> Page 9	4 019 677 <b>V-REX</b> Page 8
4 026 705 <b>G Lock</b> Page 4			
4 025 296 <b>G Lock</b> Page 4	4 019 578 <b>Lame V-REX</b> Page 10	4 014 252 <b>Lame 9 mm</b> Page 10	4 019 042 <b>Lame 18 mm</b> Page 10
4 034 915 <b>Symron-R</b> Page 5		4 016 133 <b>Scrape-rite</b> Page 12	
4 019 028 <b>Magnum 300</b> Page 13	4 015 891 <b>G-Saw</b> Page 14	4 017 789 <b>Scie Aluminist</b> Page 13	4 019 356 <b>Rapid Pull</b> Page 13

2160 mm

# NOTES

---

# NOTES

---

# NOTES

---

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES

### 1 - GENERALITES :

Sauf stipulations contraires écrites et agréées par la Direction, toutes nos ventes sont faites exclusivement aux présentes Conditions Générales de Vente, qui annulent toutes clauses différentes exprimées dans les commandes ou correspondances de l'acheteur. Sauf accord écrit de notre part, les conditions générales d'achat de nos clients sont inopérantes et ne peuvent en aucun cas prévaloir sur nos propres conditions de vente. Les clients reconnaissent et acceptent implicitement ces conditions du fait qu'ils nous remettent leurs ordres établis sur support papier, électroniques ou par télécopie.

### 2 - OFFRES / COMMANDES :

Les renseignements donnés par nos catalogues, prospectus, tarifs et offres ainsi que les déclarations de nos représentants, agents et assistantes commerciales, n'ont qu'une valeur indicative et sont de ce fait, susceptibles de modifications. Nous nous réservons expressément le droit de procéder à toutes modifications de nos produits, jugées utiles, voir même à toute suppression. Sauf accord particulier, nos offres ne sont valables que 60 jours à compter de leur envoi ou publication. Le franco de port est accordé pour toute commande d'un montant HT net supérieur ou égale à 230 € pour la métropole. En cas d'expédition de marchandise en express demandée par le client, les frais y afférant sont intégralement à la charge de celui-ci.

### 3 - DELAIS DE LIVRAISON :

Les délais de livraison s'entendent en jours ouvrables. Ils sont donnés à titre indicatif et sans garantie. En aucun cas un retard de livraison ne saurait justifier la résiliation d'une commande ou le versement de pénalités ou indemnités quelconques. Nos marchandises, même expédiées franco de port, voyagent toujours aux risques et périls du destinataire. Dès réception, celui-ci doit vérifier et contrôler les quantités, la qualité et le bon état des marchandises.

### 4 - RECLAMATIONS :

Les réserves prises à l'arrivée de la marchandise auprès du transporteur en cas d'avarie ou de perte ainsi que toutes réclamations portant sur le contenu de nos livraisons ne pourront être valablement prises en considération sans avoir été confirmées par lettre recommandée dans les 48h00 suivant réception. Passé ce délai, elles ne seront plus recevables. Un désaccord quelconque ne saurait justifier un motif de non-paiement partiel ou total à la date convenue. Le client doit à ses frais et sous sa responsabilité vérifier ou faire vérifier la conformité des produits aux termes de la commande. Le client est tenu d'effectuer la réception juridique des produits par laquelle il en reconnaît la conformité au contrat. La réception vaut reconnaissance de l'absence de défauts apparents.

### 5 - USAGE :

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'emploi d'un article ne correspondant pas à l'usage pour lequel il a été normalement conçu.

### 6 – RESPONSABILITE :

Pour toute commande, l'acheteur admet avoir pris connaissance des caractéristiques des produits et engage sa responsabilité d'achat, quant au choix et besoins qu'il a déterminés. Toute réclamation, relative à d'éventuels vices apparents de marchandises vendues par notre société, ne pourra être admise que dans la mesure où elle aura été faite par lettre recommandée avec AR, expédiée dans les 48 heures suivant le jour où le client aura été livré. De plus, toute réclamation devra être détaillée et précise, notamment en ce qui concerne les malfaçons constatées ou la non-conformité des marchandises. Notre société se réserve le droit de faire expertiser les marchandises ayant fait l'objet de réclamation. De ce fait, il est impératif que les marchandises n'aient subi aucune transformation et qu'il aura été constaté que ces vices soient imputables à la société **BOL-FM**. La responsabilité de notre société est limitée à notre choix, soit au remplacement dans un délai normal des marchandises reconnues défectueuses, soit à leur remboursement au prix facturé. Un litige relatif à d'éventuels vices des marchandises n'autorisera pas l'acheteur à suspendre ou refuser le paiement de nos factures. Toute réclamation relative à la facturation devra être formulée par écrit à notre siège social dans les trente jours date de facture. Aucun retour de marchandises, ne pourra être effectué sans accord préalable écrit de la société **BOL-FM**. Pour tout retour de marchandises, accepté par la société **BOL-FM**, un avoir sera établi avec une décote de 20 % sur le prix d'origine facturé, ceci afin de couvrir les charges consécutives au retour.

### 7 – EMBALLAGE DES PRODUITS :

Les emballages non consignés ne sont pas repris par le fournisseur. Les emballages sont conformes à la réglementation de l'environnement applicable suivant la destination des produits. Le client s'engage à éliminer les emballages conformément à la législation locale de l'environnement.

### 8 - RETARD DE REGLEMENT :

Les paiements ont lieu, sauf accord exprès particulier, au 30ème jour suivant la date de livraison. Faute de règlement d'une seule facture à son échéance, nous avons la faculté, après une mise en demeure par lettre recommandée faisant valoir notre décision à ce sujet, d'exiger, le paiement immédiatement pour le solde restant à livrer. Sauf report accordé par nous, tout retard de règlement entraînera en outre une intervention et l'application, à titre de dommages et intérêt d'une indemnité égale à 1,5 fois le taux d'intérêt légal par mois d'un montant impayé, à titre de clause légale. Pour tout paiement effectué avec notre accord, après le terme de règlement initialement convenu, les agios et frais de prorogation, seront à la charge du débiteur. Toute créance impayée avec ses accessoires, remise aux fins d'encaissement à notre service de recouvrement est majorée de 20 % à titre de clause pénale, conformément aux articles 1152 et 1226 du Code Civil, outre les frais judiciaires et les intérêts de retard définis ci-dessus.

### 9 - CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE : (loi n° 80-335 du 12-05-1980 et loi n°85-98 du 25-01-1985)

Les marchandises livrées demeurent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement de leur prix. A cet égard ne constitue pas un paiement la seule remise de chèque ou de lettre de change. Seul constitue un paiement leur règlement effectif. Le défaut de paiement d'une seule échéance emporte exigibilité de la totalité du prix. La reprise s'opèrera le cas échéant dans le cadre des dispositions de la loi du 12 mai 1980. Le Fournisseur conserve l'entière propriété des biens faisant l'objet du contrat jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances pourra entraîner la revendication de ces biens. Néanmoins, à compter de la livraison, le Client assume la responsabilité des dommages que ces biens pourraient subir ou occasionner.

### 10 - INFORMATION :

En cas de non-respect des présentes conditions générales de vente, nous nous réservons le droit d'en informer notre organisation professionnelle dans le respect des dispositions légales en vigueur.

### 11 - JURIDICTION :

De convention expresse, toute contestation, qu'elle qu'en soit la clause, sera du ressort exclusif du Tribunal de Commerce de Versailles, et ce, même en cas de clause contraire, de demande incidente, de demande en garantie et de pluralité des défendeurs.

### 12 - CONDITIONS PARTICULIERES :

Soucieux d'en améliorer la qualité, nous nous réservons le droit d'apporter à nos articles toutes modifications que nous jugerons nécessaires.



**BOL**   
**FIXATIONS**

Distributeur exclusif

**Tajima**

**BOL-FM INTERNATIONAL**

Zone Industrielle rue du Clos Reine - B.P. 80040 - 78412 AUBERGENVILLE CEDEX - (FRANCE)

Tél. : 01 30 95 03 10 - Fax : 01 30 95 03 23 - [www.bol-fixations.fr](http://www.bol-fixations.fr)